

(1) Cocher la case correspondante

Section Retraités

Alençon, novembre 2025

Cher(e) Collègue,
Le montant de la cotisation des Retraités pour l'année 2026 est fixé comme suit :
Personne seule ou conjoint d'un membre actif décédé 15 € Couple 25 €
Aussi, je vous invite à remplir le bulletin ci-joint et à régler votre cotisation avant le 1 janvier 2026
Veuillez adresser votre règlement (de préférence par chèque) et votre <u>bulletin</u> <u>d'adhésion complété</u> à : Amicale du Personnel de la CUA Section Retraités - Mairie – 61014 ALENCON CEDEX, <u>ou</u> en le déposant dans la boîte à lettre Parc de la Sicotière.
≿Le Bureau
avant le 1 janvier 2026 Bulletin d'adhésion pour 2026
M
Très important : <u>si lieu de Travail différent d'Alençon</u> noter la Commune de la Communauté Urbaine :
Cotisation (1)
Cotisation (1) □ Couple

soit en espèces□.

Signature,

Alençon, le